

Société

## JO 2024 : « La menace drone est prise très au sérieux, mais il ne faut pas la fantasmer »

INTERVIEW. En appui des forces de l'ordre, 10 000 militaires seront déployés durant les Jeux, rien qu'en Île-de-France. Le général Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris, sera à la manœuvre.

Propos recueillis par Clément Machecourt

Publié le 03/02/2024 à 09h30, mis à jour le 03/02/2024 à 11h52



« Un métier d'agent de sécurité, ce n'est pas un métier de soldat professionnel de l'armée française », prévient le gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Christophe Abad. © Gouverneur militaire de Paris

Temps de lecture :  
9 min



Dans six mois, l'esplanade des Invalides accueillera la compétition de tir à l'arc des Jeux olympiques et paralympiques de **Paris**. Depuis son bureau situé dans l'hôtel fondé en 1674 par Louis XIV, le gouverneur militaire de Paris, Christophe Abad, pourra suivre quelques tirs, sans perdre de vue sa cible et sa mission : assurer la sécurité de centaines d'épreuves, de milliers d'athlètes et de millions de spectateurs. En appui des forces de l'ordre de la préfecture de police et du ministère de l'Intérieur, ce général de corps d'armée aura pour tâche de commander et manœuvrer 10 000 soldats présents dans la capitale et en Île-de-France.

L'opération Sentinelle, déployée au lendemain des attentats de janvier 2015 sur le sol français, prendra cette année une dimension toute particulière. Au-delà des effectifs doublés, les armées seront chargées de répondre à toutes les menaces et risques, qu'ils soient terroristes, chimiques ou même climatiques. À douze jours de la cérémonie d'ouverture, le traditionnel défilé du 14 Juillet ne se fera pas **sur les Champs-Élysées, mais**

**sur l'avenue Foch.** Une année décidément hors-norme. Le général Christophe Abad a répondu aux questions du *Point*.

## LE JOURNAL DU SOIR

*Tous les soirs à 18h*

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

S'inscrire

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

**Le Point :** Vous allez vivre deux mois exceptionnels avec les Jeux olympiques puis paralympiques de Paris, où des militaires seront aux côtés des forces de l'ordre. Comment prépare-t-on un tel événement ?

**Christophe Abad :** Cette manœuvre sécuritaire, nous la jouons au quotidien avec l'opération Sentinelle de lutte antiterroriste, en appui des forces de sécurité intérieure. Voilà neuf ans que nous mettons en œuvre cette intégration des moyens, ce partenariat étroit avec les policiers et les gendarmes, nous le travaillons. On change en revanche d'échelle avec les Jeux. Ce seront un peu plus de 15 000 hommes et femmes du ministère des Armées qui seront déployés sur tout le territoire, dont 10 000 rien qu'en Île-de-France, à comparer aux 7 000 soldats actuellement en posture opérationnelle au titre de l'opération Sentinelle. Mais les fondamentaux et les principes restent les mêmes, avec ce socle commun de connaissance mutuelle et de procédures que nous maîtrisons déjà. Il y a donc un vrai *continuum* entre ce que nous faisons aujourd'hui et les missions de sécurisation des JOP qui nous seront confiées, en maintenant d'ailleurs le cadre de l'opération Sentinelle.

**Quelles seront les missions des soldats déployés durant les Jeux olympiques ?**

La lutte antiterroriste, raison d'être de l'opération Sentinelle, restera une priorité, mais nous élargissons ses champs de mission avec la lutte antidrone, contre les attaques cyber ou NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique), toujours en appui des forces de sécurité intérieure. Les armées auront aussi la responsabilité de conduire des missions particulières au titre de la sûreté aérienne, incluant la lutte antidrone, et de la sauvegarde maritime à Marseille et en Polynésie française.

Nous serons prêts pour toutes les missions qu'exigera la sécurité de nos compatriotes. Cela étant, il ne faut pas oublier que la situation internationale est tendue et que les armées doivent rester en mesure de répondre à toute menace militarisée contre notre pays, sa population et ses intérêts.

---

**À lire aussi :** **P** « L'opération Sentinelle est un paratonnerre qui attire la foudre »

---

**Y a-t-il un risque de défaillance du secteur de la sécurité privée qui ne pourrait pas remplir tous ses engagements, et donc une sollicitation plus importante des militaires ?**

Les olympiades passées et récentes le démontrent : quand il y a défaillance de la sécurité privée, les forces de l'ordre ou les armées peuvent être appelées en renfort. D'ici à la fin du mois de février, le processus de passation des marchés de sécurité privée devrait être finalisé. Le Cojo aura alors une vision consolidée de la situation et communiquera pour dire si tous les lots ont trouvé acquéreur. Il pourrait y avoir un taux de satisfaction des contrats très satisfaisant. Cela étant, il y aura une deuxième interrogation sur les entreprises qui ont signé : seront-elles en mesure de monter en puissance et de mobiliser toute la ressource humaine pour honorer leur contrat ?

La préfecture de région a, depuis deux ans, mené un travail de fond pour accentuer les flux de formation, appuyer Pôle emploi (devenu France Travail, NDLR), identifier les demandeurs d'emploi titulaires d'une carte professionnelle de sécurité privée, qui est valable cinq ans. C'est un effort important pour atteindre les 18 000 agents de sécurité privée nécessaire en moyenne par jour, avec des pics attendus à 22 000. À ma connaissance, notre pays n'a jamais connu d'événement avec un tel besoin de sécurité privée.

La question fondamentale, dont on ne connaît pas encore la réponse, est de savoir si la cible sera atteinte. Les armées ont vocation à être engagées dans des missions qui correspondent à leur ADN et à leur savoir-faire, pour lesquelles elles s'entraînent dur en permanence. C'est une question d'efficacité. Le message que nous portons, c'est que les militaires sont d'autant plus forts et performants en appui des policiers et des gendarmes. Un métier d'agent de sécurité, ce n'est pas un métier de soldat professionnel de l'armée française.

Nous saurons dans les prochains mois quelle est la situation réelle et si des fragilités venaient à apparaître, eh bien, dans ce cas-là, tout le monde se mettrait autour de la table pour regarder collectivement comment on répond au défi qui nous est posé. On ne manque ni de détermination ni de motivation. Nous sommes en permanence dans l'anticipation, dans un travail de planification qui est dans la culture militaire.

**Vous avez mené plusieurs exercices. En quoi consistaient-ils et quels enseignements en avez-vous tirés ?**

L'exercice Coubertin 1 s'est déroulé en janvier 2022. Il a servi à tester des structures de commandement, pour s'assurer qu'elles étaient pertinentes. La conclusion a été de dire que l'on avait pris la bonne direction. L'exercice Coubertin 2 a duré dix jours en novembre 2023 avec environ 300 personnes mobilisées, mais sans troupes sur le terrain. Il avait pour vocation d'entraîner les structures de commandement, de roder les acteurs et l'ensemble des procédures.

Tout le monde a été mis dans une situation la plus proche possible de ce que nous rencontrerons à l'été 2024. On a testé des scénarios réels de menace et de risque. Nous avons simulé des accidents d'hélicoptères, des attaques NRBC, terroristes, ou encore un phénomène climatique, avec un épisode de canicule qui affecterait le bon déroulé des épreuves et la capacité physiologique du personnel. Nous avons parfois superposé plusieurs menaces et risques pour pousser dans leur retranchement l'ensemble des acteurs.

Nous avons pu jouer le dialogue civilo-militaire grandeur nature avec la préfecture de police

de Paris. Le retour d'expérience est particulièrement riche et dense et nous conduit à poursuivre ces prochains mois la dynamique d'adaptation et à peaufiner les procédures.

### **Vous avez également mené des exercices tournés vers la lutte antidrone. De quels moyens disposez-vous ?**

C'est l'armée de l'air et de l'espace qui est responsable de la coordination et de l'intégration de l'ensemble des moyens. En matière de lutte antidrone, il y a des moyens détenus par les armées et par le ministère de l'Intérieur. Les moyens vont du léger, comme des fusils brouilleurs d'ondes, et plus lourds, comme les systèmes Parade (protection déployable modulaire antidrone) et Milad (moyens mobiles de lutte antidrone). Un exercice Coubertin LAD (lutte antidrone) est prévu au mois de mars. Mais la lutte antidrone n'est pas nouvelle. Tous les grands événements qui nécessitent un dispositif sécuritaire particulier, notamment une bulle de protection dans la troisième dimension, intègrent systématiquement cette menace spécifique. Cela a été le cas durant la Coupe du monde de rugby.

### **Est-ce que les drones sont la première menace en matière de sécurité ?**

Il y a les menaces les plus probables et celles les plus dangereuses. La plus dangereuse reste la menace terroriste. Dans les plus probables, il y a celle de perturbateur violent. Le Centre de renseignement olympique (CRO), qui est en liaison avec tous les services de renseignements du premier cercle, évalue en permanence l'inventaire des menaces, et celle liée aux drones en fait bien sûr partie. Notre rôle avec les forces de sécurité intérieure, c'est de n'en écarter aucune quand bien même on estime que les risques d'occurrence sont extrêmement faibles. La menace drone est prise très au sérieux, mais il ne faut pas la fantasmer. La réalité des derniers rendez-vous, notamment pendant la Coupe du monde de rugby, c'est que des drones ont été interceptés, pilotés par des personnes qui n'avaient pas d'intention malveillante. Mais les Jeux sont un événement avec une visibilité particulière qui pourrait faire l'objet d'attaques d'un niveau qui serait inédit sur le sol national. Tous les drones qui voleront ne seront pas hostiles. Les forces de l'ordre et les armées vont déployer des drones, ainsi que les diffuseurs des Jeux.

---

**À lire aussi :** **P** Protection contre les drones : Paris met le paquet

---

### **« Il y aura bien un défilé terrestre et aérien le 14 Juillet. »**

### **Pourquoi installer un camp militaire sur la pelouse de Reuilly (12<sup>e</sup> arrondissement) et l'avoir baptisé Caporal-Alain-Mimoun ?**

Il y a une quinzaine d'emprises militaires en Île-de-France, dont certaines sont éloignées de Paris, et donc des sites olympiques. L'idée était d'être plus efficace et réactif en réduisant les distances entre les lieux de stationnement des soldats et les sites où ils seront déployés. C'est un camp complet qui va accueillir 4 500 militaires, correspondant aux normes de ce que nous faisons dans les opérations extérieures. Sa construction débutera à la fin du mois d'avril et se finira début juillet, ce qui est une prouesse logistique à signaler.

Alain Mimoun (1921-2013) est un soldat exemplaire, qui s'est engagé à 18 ans pour participer aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France lors de la Seconde Guerre mondiale. Il incarne à merveille la reconstruction par le sport de nos blessés de guerre. C'est aussi peut-

être le plus grand champion français du XX<sup>e</sup> siècle, multimédaillé et qui a gagné l'or sur l'épreuve iconique du marathon aux Jeux de Melbourne de 1956. Il y a des liens très forts entre les valeurs militaires et celles de Coubertin et de l'Olympisme. Les armées françaises doivent montrer leur savoir-faire lors de cet événement planétaire et auront à cœur d'être au rendez-vous.

### **Les Jeux olympiques « bousculent » le défilé du 14 Juillet, qui se fera cette année sur l'avenue Foch. Pourquoi ce choix ?**

Les Jeux ont un impact sur le 14 Juillet, qui tombe douze jours avant la cérémonie d'ouverture. On ne peut pas descendre les Champs-Élysées, car la Concorde est un site d'épreuves (BMX freestyle, breaking, skateboard, basketball 3x3, NDLR). Nous sommes sur les Champs de façon ininterrompue depuis 1980, c'est un défi logistique colossal de faire un défilé sur un nouveau site.

Il y avait au final deux options : le cours de Vincennes et l'avenue Foch. La première option avait été choisie. Mais au fur et à mesure que l'on a travaillé avec tous les acteurs, nous avons rencontré des difficultés techniques et logistiques. Finalement, le prouident a décidé de basculer sur Foch où les contraintes sont bien moindres, en termes de démontage des mobiliers urbains, d'impact sur les transports en commun. Nous ne sommes pas en retard pour le calendrier et je reste confiant.

Nous concentrons tous nos efforts pour préparer ce rendez-vous majeur entre les armées et la nation, en ce jour de fête nationale qui doit être un jour de concorde nationale. Mais nous avons été obligés de faire des aménagements, parmi lesquels de ne pas faire de défilé motorisé. Il y aura bien en revanche un défilé terrestre et aérien.

#### **Un avis, un commentaire ?**

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

**S'abonner**

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

#### **Commentaires (3)**

**INTERSTELLAR** 03-02-2024 • 12h42

La menace est partout. Carpe Diem pendant qu'il en est encore temps et Fuyez loin, très loin ce pays perdu.

**Le sanglier de Génolhac** 03-02-2024 • 11h40

En 14/18 un général français et futur maréchal a dit "l'aviation c'est du sport, ça ne vaut rien pour la guerre". En 1936 en Espagne, 1939 en Pologne et mai-juin 1940 chez nous, c'est ce "sport" qui a gagné.

[Lire moins](#)

**Jepirad** 03-02-2024 • 10h27

Il faut être dissuasif et annoncer que toute attaque de drone sera considérée comme un acte de guerre. Ça devrait décourager.

[Lire moins](#)

**L'INFO EN CONTINU**

**13H00** - 68 millions d'agronomes, vraiment ? Testez vos connaissances

**12H00** - Moins nombreux, plus petits... En Corse, la difficile survie de l'oursin

**11H40** - JO, loi immigration... Les pistes de la Défenseure des droits

**10H30** - Notre-Dame-des-Landes : au secours, les zadistes reviennent

Toute l'actualité Société



Rejoignez les esprits libres

**1€** | le 1<sup>er</sup> mois  
sans engagement

S'abonner

**LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION**

**P.** La suite du remaniement, pour quoi faire ?



**P.** Affaire Delon : Hiromi Rollin, histoire d'une femme bafouée



**P.** Gaza : Israël prend des risques en inondant les tunnels du Hamas



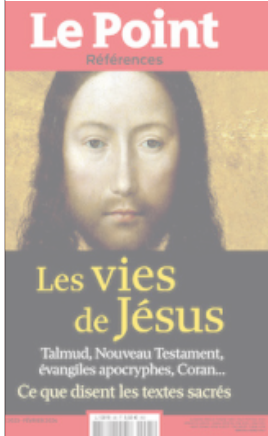
S'abonner

**I** Quand Ségolène Royal se prend les pieds dans le gaspacho (bio)

**2** Les insoumis de LFI organisent la fronde

**3** Qui est Maria Borrallo, la super nounou de Kate et William ?

### NOS HORS-SÉRIES



Mardi 19 décembre 2023

[Voir les hors-séries](#)



### LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



**P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

**P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

Trouver le meilleur hôpital

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

## LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

## LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

## À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

## LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

## LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

## SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)